



## COMMUNIQUÉ

### Hausse du prix du carburant

### **Les routiers doivent bénéficier d'une compensation adéquate**

**Québec, le 27 février 2003** – Le président du Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général, M. Paul-Émile Thellend, donne suite aux travaux d'une réunion spéciale de son groupe de travail, en proposant un nouveau moyen qui permettra aux routiers (camionneurs propriétaires) et à leurs donneurs d'ouvrage d'établir une compensation adéquate afin de contrebalancer les effets des récentes hausses du prix du carburant.

Ainsi, monsieur Thellend a annoncé la mise en place d'un logiciel *en ligne*, grâce auquel les parties peuvent clairement déterminer l'impact réel de cette hausse et ajuster leurs prix en conséquence. Ce logiciel, accessible à partir du site Internet du Forum ([www.forum-cam.qc.ca](http://www.forum-cam.qc.ca)), est accompagné d'un tableau illustrant l'évolution du coût du carburant. Ce tableau sert de cadre de référence et sera mis à jour sur une base hebdomadaire.

«Ce nouvel outil, de souligner le président du Forum, se situe tout à fait dans la lignée de ceux déjà proposés l'automne dernier, à savoir le contrat type, le Bureau de coût de revient et le Centre de médiation et d'arbitrage.» Le président du Forum incite les donneurs d'ouvrage à utiliser cet outil et à accorder la pleine compensation aux routiers

Actuellement, un certain nombre de routiers ne bénéficient pas d'un mécanisme d'ajustement ou n'en bénéficient que partiellement. C'est donc la situation de ces routiers qui préoccupe au plus haut point l'ensemble des membres du Forum, considérant que le coût du carburant a connu une augmentation de plus de 50% par rapport à la même période l'an dernier. Or, compte tenu du fait qu'en période de stabilité des prix, les dépenses en carburant représentent généralement de 25 à 35% des coûts d'opération des routiers, on comprend mieux l'ampleur du problème auquel certains de ceux-ci se voient actuellement confrontés.

« Une telle variation des frais d'exploitation pouvant excéder présentement 300 \$ par semaine, de préciser M. Thellend, ne peut qu'affecter directement le revenu des routiers puisque la marge bénéficiaire de ces derniers se trouve ainsi fortement diminuée. » Voilà pourquoi tous les organismes membres du Forum s'entendent pour dire que l'ensemble des routiers doivent recevoir une compensation équivalant à la hausse du coût du carburant, sinon certains routiers risquent de se retrouver dans une situation précaire qui pourrait affecter l'industrie du camionnage

En terminant, le président du Forum a invité les routiers qui éprouveraient de la difficulté à négocier une telle compensation pour la hausse du coût du carburant, à communiquer avec le Forum, de manière à mieux cerner l'ampleur du problème et à voir comment y remédier.

- 30 -

Le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général, créé par le gouvernement du Québec, favorise un dialogue continu entre les routiers et les donneurs d'ouvrage. Il s'appuie sur la force du regroupement et de la concertation afin d'apporter des solutions aux problèmes éprouvés dans le secteur du camionnage général.

Le Forum a notamment pour mandat d'identifier et de promouvoir les solutions propres à répondre aux préoccupations des routiers et des donneurs d'ouvrage ainsi que de favoriser une interrelation harmonieuse entre tous les acteurs de l'industrie.

## **Les liste des membres du Forum**

### **☞ Président**

Paul-Émile Thellend

### **☞ Représentants des routiers**

- Association professionnelle des chauffeurs et chauffeuses de camions du Québec inc. (APCC), du Syndicat des métallos affilié à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Syndicat des routiers autonomes du Québec inc. (SRAQ) affilié à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
- Syndicat national du transport routier (SNTR) affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

### **☞ Représentants des donneurs d'ouvrage**

- Association canadienne de transport industriel (ACTI)
- Association des intermédiaires en transport du Québec (AITQ)
- Association du camionnage du Québec (ACQ)
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)